la cgt
CGT Travail Emploi Formation Professionnelle
★ SNTEFP-CGT ★ 39-43, quai André-Citroën 75015 Paris ★ syndicat.cgt@travail.gouv.fr ★ http://cgt-tefp.fr ★

Déclaration préalable des élu-e-s CGT à la CAP du 27/04/2017

Cette CAP se tient alors que se préparent les suppressions de postes les plus massives qu'a jamais connu notre ministère. Dans la droite ligne des projets présentés en Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Hauts de France, la DIRECCTE Ile-de-France annonce la semaine dernière la suppression de **8% des sections** d'inspection de la région, et **jusqu'à 16%** à Paris ou en Seine et Marne !

Une véritable saignée qui vise à masquer, par un tour de passe-passe, la multiplication des intérims et l'accroissement de la charge de travail. Les autres services, eux aussi déjà exsangues, sous l'épée de Damoclès de la loi NOTRE, ne sont pas épargnés puisque le ministère annonce le lancement du chantier 3MO qui préfigure de nouvelles suppressions de services, de missions et de postes, et un éloignement toujours plus grand entre les services et l'usager.
La pénurie sciemment entretenue, avec seulement 27 postes ouverts au concours cette année, prépare à moyen terme la suppression des sections d'inspection, « hypothèse » sur laquelle vous travaillez maintenant ouvertement, et l'externalisation, voire la suppression, de services supplémentaires.

La CGT demande résolument l'arrêt de cette politique ; elle appelle tous les agents à participer aux assemblées générales qui se tiennent dans les unités départementales, et à la prochaine journée de mobilisation nationale le 18 mai prochain.

Les moyens des services, notamment ceux de l'inspection du travail, sont profondément remis en cause, ce qui se traduit aussi sur le plan statutaire par de graves dérives.

1) Les représentants CGT, SUD et SNU vous ont interpellé sur le régime indemnitaire des ITS. Rien ne justifie que les primes d'activité des ITS aient été baissées afin que, compte tenu de l'augmentation de la prime de technicité, ils ne perçoivent pas une rémunération supérieure au titre du régime indemnitaire à ce qu'ils percevaient sur ce plan en tant que contrôleurs du travail.
Cette pratique les pénalise financièrement et est profondément vexatoire.
A cela s'ajoute, comme certaines régions se sont refusées à appliquer cette consigne, et ce à juste titre, une inégalité de traitement.
Nous demandons le rattrapage sans délai de toutes les primes d'activité pour les ITS des promotions passées. Nous en profitons pour demander le respect de la règle mise en œuvre à l'origine, à savoir que les ITS seront affectés sur leur poste s'ils le souhaitent. Nous vous demandons de faire cesser la pratique illicite qui consiste à faire signer aux agents un engagement de mobilité.
En ce qui concerne la liste d'aptitude CRIT qui devrait être examinée le 21 juin prochain, nous vous demandons le respect du critère d'ancienneté.

2) Le tribunal administratif de Paris vient fort justement de sanctionner les pratiques de certaines DIRECCTE, que vous aviez avalisées, de ne pas publier l'ensemble des postes vacants au sein des Hauts de France.
Vous auriez dû tirer toutes les conséquences de ce jugement dès cette CAP et compléter l'avis de vacances.

Nous vous demandons donc de convoquer une nouvelle CAP de mutation dans les meilleurs délais en publiant l'ensemble des postes vacants. Par ailleurs, nous constatons que le contournement des règles en matière
de mutation se généralise : à titre d'exemple, la DIRECCTE Aquitaine a annoncé la fin des avis de vacances départementaux et la mise en place d'avis de vacances régionaux uniquement, en contradiction totale avec les règles que vous avez vous-même édictées. En PACA, des changements de résidence administrative ont eu lieu sans l'avis de la CAP, nous contraignant à saisir, une fois de plus, le tribunal administratif.

3) Le ministère, a semble-t-il, décidé d'imposer aux IET et aux ITS en congé maternité des prolongations de scolarité ou de stages, selon les cas, de la durée totale des congés alors qu'auparavant des aménagements étaient mis en place permettant à ces agents d'être titularisés dans le même temps que leurs collèges de promotions.
Cette situation est incompréhensible alors que le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, dont la CGT est porteuse, est reconnu comme fondamental.
Nous demandons donc que vous preniez toutes les dispositions pour que les aménagements soient pris, en tenant compte des possibilités de ces agents, pour que cette règle d'égalité prévale : une même fin de scolarité et de stage que leurs collègues de promotion.

4) Nous vous avons également interpellé concernant la situation des IET recrutés par la voie contractuelle réservés aux travailleurs handicapés (T.H.). Alors que, jusqu'à présent, ils avaient l'assurance d'être affectés dans leur résidence d'origine, ils sont désormais dans l'incertitude du fait du nouvel arrêté sur les conditions d'affectation des IET. A l'occasion d'une des réunions de négociation sur les discriminations, un représentant de la RH avait indiqué que des assurances seraient données par écrit. Nous attendons toujours une notification officielle : nous vous demandons de maintenir de règles spécifiques d'affectation pour les IET reconnus TH conformément au décret du 25/08/1995.

5) Au-delà du cas des IET reconnus TH, un problème se pose pour l'ensemble des IET puisque l'arrêté du 01/08/2016 a modifié les règles d'affectation en renvoyant au rang de classement à l'issue de la formation.
Plusieurs démarches ont été entreprises par les IET. Nous vous demandons qu'une réponse soit apportée à leur courrier et que leur soient proposés tous les postes disponibles, y compris ceux qui ne seront pas pourvus à cette CAP, et que cette liste soit communiquée aux IET dès le début du mois de mai.

Nous ne prétendons pas avoir ici recensé de manière exhaustive l'ensemble des difficultés auxquelles se heurtent les agents du corps de l'IT pour faire valoir l'ensemble des droits qui découlent du statut ainsi que les prérogatives de leurs représentants. A ce propos, nous vous rappelons que nous vous avons interpellé afin que les élus en CAP disposent de tous les éléments utiles concernant les candidats issus d'autres corps qui postulent sur des postes ouverts à la fois à des agents du corps de l'IT et à d'autres corps (corps des attachés ou des contrôleurs du travail).

Enfin, nous attirons également votre attention sur l'importance que soit respecté un délai raisonnable de convocation des représentants du personnel aux commissions de réforme pour permettre la défense, dans des conditions satisfaisantes, des agents concernés.

Dans cette période de profondes restructurations, nous demandons à ce que soient portées la plus grande attention et la plus grande diligence à régler l'ensemble des points que nous venons d'évoquer, et plus généralement de toutes les demandes des agents. Dans ces temps difficile la CGT sera toujours aux côtés des agents pour défendre le service public et le statut qui s'y attache.

Réponses et non-réponses de la DRH

*****

Réduction des effectifs :
« Oui, il y a une réduction des effectifs, qui n'est pas à notre main (loi de finances). »
« Nous essayons de répartir au mieux les effectifs qui restent »
« *Cela nécessite que les DIRECCTE adaptent l'organisation à la réduction des effectifs, mais on essaie d'augmenter la qualité et la compétence des agents.* »

Liste des postes vacants :
«Il n'y a pas d'obstacle à donner aux IET une liste de postes vacants suite à la CAP et à l'examen des priorités par les DIRECCTES »

Annonces des résultats des mutations par les DIRECCTE avant la CAP :
« *Ce n' 'est pas dans l'ordre normal des choses » « Le seul acte qui vaut nomination est l'arrêté pris par administration centrale après la CAP (hormis les situations d'urgence). » « Il s'agit d'une maladresse des DIRECCTE ».*

Pour les primes des promotions 2013 et 2014 des ITS :
« Une lettre du DRH 20 novembre 2013 fixe les modalités d'ajustement des rémunérations accessoires » « L'engagement porte sur le maintien du montant global des rémunérations accessoires ».
« *Certaines DIRECCTE n'ont pas respecté les consignes nationales, ce qui a été bénéfique sur ce point pour les agents* »

« *Pour promotion 2015, les agents étant plus jeunes, certains se sont retrouvés avec un montant indemnitaire inférieur au socle d'entrée dans le corps de l'inspection [contrairement aux promotions précédentes]. Du coup, la prime d'activité a été maintenue (et non diminuée)* ».

« Pour les promotion suivantes, à travers la valorisation de la mobilité fonctionnelle issue du RIFSSEP (instruction du 17 octobre 2016), le problème pourra être réglé à travers une appréciation individuelle des situations :
**2017 : examen des situations individuelles des IT issus de la promotion 2013 (qui auront par conséquent trois d'années d'ancienneté)*
**2018 : examen des situations individuelles des IT issus de la promotion 2014. »*

CGT : Les bras nous en tombent : l'administration maintient une situation inégalitaire. En plus, elle prévoit un traitement individuel de la question alors même qu'un réajustement collectif vient d'avoir lieu.
Il n'y aurait jamais dû y avoir de diminution de la prime d'activité car cela constitue une atteinte à l'égalité de traitement et à l'unicité du corps des IT.

Décision du Tribunal Administratif en référé enjoignant l'ouverture à la vacance de l'ensemble des postes disponibles dans les Hauts de France :
« La décision ne remet pas en cause travaux de cette CAP car ce n'est pas un jugement sur le fond » « Elle ne porte que sur la mise à la vacance de 21 postes dans les Hauts de France. » « L'administration va revenir vers le juge des référés concernant ces 21 postes mais refuse de donner à cette ordonnance une portée plus large que celle qu'elle a ».

MOTION INTERSYNDICALE CGT – CFDT- SNU – SUD

Les élus CAP du corps de l'inspection du travail réunie le 27 avril 2017 demandent :

-l'application du jugement du tribunal administratif de Paris saisi en référé, c'est-à-dire la publication de tous les postes vacants dans toutes les régions,
-la convocation d'une CAP exceptionnelle avec l'ensemble des postes vacants non examinés à cette CAP, par exemple le 21 juin.

Pour les collègues IET et ITS en congé maternité :
L'administration n'a avancé aucun élément de réponse précis.

Pour les IET reconnus TH :
L'administration répond uniquement que, en cas de concurrence de candidatures sur les postes réservés, la priorité sera donnée aux IET en situation en handicap, sans prendre en compte le rang de classement.
Or, pour la CGT, cela ne règle pas le problème car il n'y aucune garantie que des postes soient ouverts dans les résidences des IET concernés.

Commission de réforme :
L'administration s'engage à demander aux DDCS que les convocations aux commissions de réforme soient adressées aux intéressés par courrier et par mail au moins 15 jours avant la date de tenue de la réunion.
[NB : Un rapport sur l'évaluation des commissions de réforme et comités médicaux devrait être prochainement publié]

Renseignements :
Selon la DGT : « *Pas de fermeture de service de renseignements programmée » « Pour le numéro unique, un projet de circulaire est en cours d'examen, prévoyant notamment une expérimentation dans deux services» « Nous reconnaissons l'existence de deux problèmes : une pyramide des âges vieillissante et une diminution des effectifs due aux départs des agents reçus au CRIT »*

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DU TRAVAIL

Mutations sur avis de vacance :

Poste à pourvoir	Nom du/de la candidat/e retenu/e	Service d'origine	Observations
AUVERGNE – RHONE ALPES			
DIRECCTE Responsable des ressources humaines	Pourvu par un attaché		
DIRECCTE Directeur des affaires juridiques	**Marie-France VILLARD**	**UD 38**	
BRETAGNE			
UD Ille-et-Vilaine – 35 Directeur délégué	**Gildas GAUTHIER**	**UD 35**	TA DT N°13
HAUTS DE FRANCE			
DIRECCTE Responsable régional des ressources humaines	**Sandrine LEFEVRE**	**DIRECCTE Hauts de France**	TA DT N°23
DIRECCTE Amiens Adjoint responsable UD 80 et chef du pôle T	**Philippe SUCHOOLSKI**	**DIRECCTE Hauts de France**	
UD Oise - 60 Directeur du travail chargé du pôle Interventions en Entreprises	**Laëtitia CRETON-POIRET**	**UD 80**	TA DT N°27
ILE DE FRANCE			
DIRECCTE Chef de cabinet attaché à la Directrice régionale - **SV**	**Anne AUDIC**	**DGT**	TA DT N°32
DIRECCTE Responsable URACTI	**Frédéric LEONZI**	**UD 94**	TA DT N°24
UD Paris – 75 Secrétaire général	Pourvu par un attaché		
UD Seine Saint Denis - 93 Secrétaire Général-e	**Kathia DUPUY**	**UD 93**	TA DT N°29
NOUVELLE AQUITAINE			
DIRECCTE Chef de mission santé sécurité	**Yves DEROCHE**	**DIRECCTE Nouvelle Aquitaine**	TA DT N°3
ADMINISTRATIONS CENTRALES			
DGT - RT 1 Adjoint au chef du bureau	Pas de candidat		
DGT - CT 2 Adjoint au chef du bureau	**Nicolas BESSOT**	**DIRECCTE IDF**	

INTEFP			
MARCY L'ETOILE - 69 Délégué à l'innovation et au développement	Retiré		
CIF de Saint – Denis - 93 Responsable du CIF	**Muriel CREVEL**	UD 95	

Recours sur le compte-rendu d'évaluation

La CAP a examiné une demande de recours sur un compte-rendu d'évaluation

DIRECTRICES ADJOINTES ET DIRECTEURS ADJOINTS DU TRAVAIL

MUTATIONS

Poste à pourvoir	Nom du/de la candidat/e retenu/e	Service d'origine	Observations
AUVERGNE - RHONE ALPES			
UD Allier – 03 **RUC - SV**	Pourvu par un IT		
UD Puy de Dôme – 63 RUC	**Estelle PARAYRE**	**UD 03**	
UD Rhône – 69 RUC	**Nathalie ROCHE**	**UD Loire** **TA DAT N°13**	Vote proposition de l'administration : POUR : Administration CONTRE : Syndicats Vote pour Marie-Pierre LONGIN : POUR : Syndicats CONTRE : Administration **Partage des voix**
UD Savoie – 73 RUC	**Dominique PIRON**	**UD 73** **TA DAT N°52**	Vote : POUR : Administration CONTRE : CFDT ABSTENTION : CGT, SNU, SUD
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE			
UD Nièvre – 58 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*

BRETAGNE			
UD Côtes d'Armor – 22 RUC Ouest - SV	**Anne-Gaëlle DARCHY**	**UD 22**	<u>Vote pour Jean-Pierre:</u> POUR : CGT, SNU CONTRE : Administration ABSTENTION : CFDT, SUD
UD Côtes d'Armor – 22 Adjoint Emploi - SV	**Sébastien TILLY**	**UD 22**	TA DAT N°70
UD Ille et Vilaine – 35 RUC Ouest - SV	**Vincent GASSINE**	**UD 22**	<u>Vote :</u> POUR : Administration ABSTENTION : Syndicat
UD Ille et Vilaine – 35 RUC Nord	Pourvu par un IT		
UD Morbihan – 56 RUC Est	**Claude GUILLOU**	**UD 56**	TA DA N°56
CENTRE VAL DE LOIRE			
DIRECCTE Responsable SRC	Pas de candidat		
GRAND EST			
UD Marne – 51 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
UD Moselle – 57 RUC	Pourvu par IT		
HAUTS DE FRANCE			
DIRECCTE Adjoint au responsable régional des ressources humaines	**Juliette DIEZ**		
DIRECCTE Chef de la cellule "Analyse, prévention et suivi des licenciements économiques" au service mutations économiques	**Grégory AKAPO ADRA**	**DIRECCTE Hauts de France**	TA DAT N°40
UD Nord Valenciennes – 59 Responsable service emploi et insertion professionnelle	**Isabelle COURCIER**	**UD Nord Valenciennes**	TA DA N°68
UD Oise – 60 Beauvais	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
UD Oise – 60 RUC Creil	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
UD Oise – 60 RUC UC 03 - Compiègne	Pourvu par un IT		
UD Somme - 80 RUC UC 01 - Amiens	**Annabelle CROCHU**	**UD 80**	TA DA N°51
ILE DE FRANCE			
DIRECCTE Chargé de mission restructurations	NON POURVU		

DIRECCTE Chef de service animation pilotage politique du travail	**Marie Anne VINOT**	**UD 75**	TA DA N°89
DIRECCTE Adjoint au chef du département politiques de l'emploi - chef de la mission d'appui transversale	Pourvu par un attaché		
UD Paris – 75 RUC 13-14	Non pourvu		*Ouvert également aux IT*
UD Paris – 75 RUC UC 3 – 4 - 11	POURVU PAR UN IT		
UD Seine et Marne – 77 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
UD Essonne – 91 RUC UC3	POURVU PAR UN IT		
UD Hauts de Seine - 92 Responsable du département Economie et territoire	Pourvu par un APAE		
UD Hauts de Seine - 92 Responsable du département insertion professionnelle	**Nathalie LASMARIGUES-MARQUIS**	**DGEFP**	TA DA N°63
UD Hauts de Seine - 92 Adjoint au responsable du Pôle Travail en charge des recours	**Pauline OULD AOUDIA**	**DIRECCTE IDF**	TA DA N°15
UD Hauts de Seine - 92 RUC UC 2	**Camille LAVERTY**	**UD 92**	TA DA N°42
UD Hauts de Seine - 92 RUC UC 3	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 5 à Roissy	**Ingrid BURGUNDER**	**DGT**	
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 1	**Linda ABERKAN**	**UD 93**	TA DA N°26
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 2	**Thierry JOURNET**	**UD 93**	TA DA N°33
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 3	NON POURVU		*Ouvert également aux IT*
UD Val de Marne – 94 RUC - **SV**	**Rhizlaine NAIT SI**	**UD 94**	TA DA N°29
UD Val d'Oise - 95 RUC UC 2	**Lolita RENA RICO**	**UD 92**	TA DA N°80
NORMANDIE			
DIRECCTE Expert juridique QVT et dialogue social	Pas de candidat		
UD Eure – 27 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
NOUVELLE AQUITAINE			
DIRECCTE Responsable RH - **SV**	Pourvu en interne		

UD Corrèze – 19 RUC	**Jean-Paul LEGROS**	**UD 23**	
UD Creuse – 23 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux IT*
UD Dordogne – 24 RUC	Pourvu par un IT		*Ouvert également aux IT*
UD Pyrénées-Atlantiques – 64 RUC à **Anglet**	**Céline BURRET**	**UD 87**	TA DAT N°18
OCCITANIE			
DIRECCTE Chef d'unité stratégie régionale de l'emploi	**Jérôme THOMAS**	**DIRECCTE Occitanie**	Réintégration
UD Haute Garonne - 31 RUC	**Dominique DUCLOS**	**UD 31 -**	TA DAT N°46
UD Pyrénées-Orientales Responsable SCT	**Marguerite AUMONT**	**UD 66**	TA DAT N°11
UD Tarn-et-Garonne - 82 RUC	**Marie Cécile LEY**	**UD 92**	TA DA N°65
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR			
UD Bouches du Rhône – 13 RUC (5)	**Mathieu GREMAUD**	**DIRECCTE PACA**	
D O M			
DIECCTE Guadeloupe – 971 RUC	Non vacant		
DIECCTE Martinique – 972 Contrôle de gestion, études et communication - SV	Pourvu en interne		
DIECCTE Guyane - 973 Responsable du service FSE	Pourvu par un attaché		
DIECCTE Réunion - 974 RUC	**Christelle LIM SU KWAI**	**DIECCTE Réunion**	TA DA N°47
ADMINISTRATIONS CENTRALES			
DGT - DASIT 1 Chargé de mission durée du travail précarité et intranet SITERE	**Carole Laure CHICOUARD**	**UD 75**	
DGT - DASIT 1 Chef de projet utilisateur Wiki'T	Non pourvu		
DGT BPSIT Chargé de mission animation des réseaux de transport	**David PERRIN-PILLOT**	**DIRECCTE IDF**	
DGT – GNVAC Responsable du bureau de liaison	**Rhoda SERBAN**	**Réintégration**	

MINISTERE DE L'AGRICULTURE			
Service des affaires financières, sociales et logistiques - Sous-direction du travail et de la protection Sociale - Bureau de la réglementation du travail et du dialogue social Chargé de mission - **SV**	Non pourvu		*Ouvert également aux IT*
INTEFP			
MARCY L'ETOILE Responsable de projet - SV	**Joëlle MOULIN**	**UD Loire**	

INSPECTRICES ET INSPECTEURS DU TRAVAIL

MUTATIONS

Poste à pourvoir	Nom du/de la candidat/e retenu/e	Service d'origine	Observations
AUVERGNE - RHONE ALPES			
DIRECCTE URACTI	**Gaëlle MICHAUD**	**UD 69**	
DIRECCTE Chargé de projets alternance et politique de la ville	PAS DE CANDIDAT		
UD Allier – 03 **RUC - SV**	**Stéphane QUINSAT**	**DIRECCTE ARA**	
UD Loire – 42 En section	**Annie BOURGEADE**	**DIRECCTE ARA**	Vote pour Ingrid MARMIN (motif prioritaire) : CGT – SUD Contre : Adm S'abstient : CFDT
UD Loire – 42 CDET	Pourvu par un attaché		
UD Haute Loire – 43 En section	Pourvu par un contrôleur		
UD Puy de Dôme – 63 RUC	Pourvu par un DA		
UD Rhône – 69 En section	**Caroline FOUQUET**	**UD Loire**	
UD Rhône – 69 RUC	POURVU PAR UN DA		
UD Rhône – 69 En section	**Imène CHOUAT**	**INTEFP**	Au 1er/09
UD Savoie – 73 RUC	Pourvu par un DA		
UD Savoie – 73 CDET	Pourvu par un attaché		Si mutation attaché non confirmée : Diane BATTEAU

BOURGOGNE - FRANCHE COMTE			
DIRECCTE Chargé de mission expertise RH - SV	POURVU EN INTERNE		
UD Doubs – 25 CDET à Montbéliard	NON POURVU		
UD Doubs – 25 Responsable SAT et renseignements	NON POURVU		Vote pour RITA DE CARVALHO : CGT – SUD Contre : Adm° S'abstient : CFDT
UD Nièvre – 58 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux DA*
UD Saône et Loire -71 URAC Transports à Mâcon	Pas de candidat		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Territoire de Belfort - 90 En section – section 4	NON POURVU		
BRETAGNE			
UD Côtes d'Armor – 22 RUC Ouest - SV	Pourvu par un DA		*Ouvert également aux DA*
UD Côtes d'Armor – 22 CDET - **SV**	PAS DE CANDIDAT		
UD Ille et Vilaine – 35 RUC Ouest - SV	Pourvu par un DA		*Ouvert également aux DA*
UD Ille et Vilaine – 35 RUC Nord	**Nicolas BURGAIN**	**UD 35**	
UD Ille et Vilaine – 35 En section UC Ouest	NON POURVU Car INFRA REGIONAL		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Ille et Vilaine – 35 En section à Saint Malo	NON POURVU Car INFRA REGIONAL		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Morbihan – 56 RUC Est	Pourvu par un DA		
UD Morbihan – 56 CDET	PAS DE CANDIDAT		
CENTRE VAL DE LOIRE			
DIRECCTE Chargé d'études et d'évaluation	NON POURVU		
UD Cher – 18 CDET	PAS DE CANDIDAT		
UD Cher – 18 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Eure-et-Loir – 28 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Loiret – 45 En section	**Audrey MAISONNY**	**UD 94**	*Prise de fonction au 01/09*
CORSE			
DIRECCTE CDET	PAS DE CANDIDAT		
GRAND EST			
DIRECCTE Appui juridique - Nouveaux pouvoirs à Nancy	**Annouk LABOURE**	**UD Vosges**	
DIRECCTE Appui juridique - Nouveaux pouvoirs à Châlons	PAS DE CANDIDAT		

DIRECCTE Appui juridique - Nouveaux pouvoirs - Strasbourg	**Stéphanie AZTENI** **[sous réserve d'arbitrage définitif DRH]**	**UD Meurthre et Moselle**	Vote pour VERGIAT (respect ancienneté) CGT –SUD – CFDT Contre Adm°
UD Ardennes – 08 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Aube – 10 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Marne – 51 RUC	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux DA*
UD Marne – 51 Référent agricole à Châlons	PAS DE CANDIDAT		
UD Marne – 51 Resp. SCT	PAS DE CANDIDAT		
UD Marne – 51 CDET	PAS DE CANDIDAT		
UD Moselle – 57 RUC	**Audrey MASCHERIN**	**UD 57**	
UD Bas Rhin – 67 En section	**Justine VANCAILLE**	**UD 52**	
UD Bas Rhin – 67 CDET	NON POURVU Car INFRA REGIONAL		*Vote pour Langenfeld (motif prioritaire)* *CGT – SUD* *Contre : Adm°* *S'abstient : CFDT*
UD Haut-Rhin – 68 En section	**Hervé SAUGE**	**UD 52**	
UD Vosges – 88 CDET	Pourvu par un attaché		
HAUTS DE FRANCE			
UD Aisne - 02 En section - UC 2 section 14 à Saint Quentin	**Fatimata DIA DEVARENNE**	**UD Oise**	*Au 01/09*
UD Nord - 59 En section UC 3 Lille Est section 10	**Bénédicte VERDIER**	**UD Nord Valenciennes**	
UD Nord - 59 En section UC 4 Lille Ouest section 3	**Delphine MENARD**	**UD Nord Valenciennes**	
UD Nord - 59 En section UC 4 Lille Ouest section 12	**Hamid MANSSOURI**	**UD Somme**	*Au 01/09*
UD Oise – 60 Beauvais	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux DA*
UD Oise – 60 RUC Creil			*Ouvert également aux DA*
UD Oise – 60 RUC UC 03 - Compiègne	**Laurent AGOR**	**UD Aisne**	
UD Somme - 80 Responsable IAE	PAS DE CANDIDAT		
UD Somme - 80 RUC UC 01 - Amiens	Pourvu par un DA		

ILE DE FRANCE			
DIRECCTE Chargé de mission service FSE	PAS DECANDIDAT		
DIRECCTE Chargé de mission service FSE	PAS DECANDIDAT		
DIRECCTE Chargé de mission service FSE	PAS DECANDIDAT		
DIRECCTE Chargé de mission service FSE	PAS DE CANDIDAT		
DIRECCTE Chargé de mission développement de l'emploi et des territoires - Handicap	Non pourvu		
DIRECCTE Chargé de l'appui juridique, des recours et de l'instruction des sanctions administratives de l'inspection du travail	Pas de candidat		
DIRECCTE Chargé de mission Département des politiques de l'emploi - école 2ème chance et VAE	NON POURVU		
DIRECCTE - 91 Agent de contrôle URACTI à EVRY	Pas de candidat		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Paris – 75 RUC 13-14	NON POURVU		*Ouvert également aux DA*
UD Paris – 75 RUC UC 3 – 4 - 11	**Yohan ROBINOT**	**UD 75**	*Ouvert également aux DA*
UD Paris – 75 En section	**Caroline MORIO**	**UD 93**	
UD Paris – 75 Responsable du service insertion par l'économie	**Lydia DUHENNOIS**	**UD 93**	
UD Paris – 75 En section	**Juliette HERNANDEZ**	**UD 93**	
UD Paris – 75 En section	NON POURVU		Vote pour Mathilde BERTRAND CGT – SUD - CFDT Contre : Adm°
UD Paris – 75 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail - Infra*
UD Paris – 75 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail - Infra*
UD Paris – 75 En section	POURVU PAR UN CONTRÔLEUR		
UD Paris – 75 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Seine et Marne – 77 RUC			*Ouvert également aux DA*
UD Seine et Marne – 77 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Yvelines – 78 En section à Mantes la Jolie	NON POURVU		Vote pour COLLIGNON : CGT – SUD - CFDT Contre : Adm°
UD Yvelines – 78 En section à Mantes la Jolie	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Yvelines – 78 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Yvelines – 78 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*

UD Yvelines – 78 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrô-leurs du travail*
UD Essonne – 91 RUC UC3	**Hélène HERNANDEZ**	**UD Loiret**	
UD Hauts de Seine - 92 CDET	PAS DE CANDIDAT		
UD Hauts de Seine - 92 RUC UC 2	Pourvu par un DA		
UD Hauts de Seine - 92 RUC UC 3	Pourvu par un DA		
UD Hauts de Seine - 92 En section	Pas de candidat		*Ouvert également aux contrô-leurs du travail*
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 5 à Roissy	Pourvu par un DA		
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 1	Pourvu par un DA		
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 2	Pourvu par un DA		
UD Seine Saint Denis - 93 RUC UC 3	NON POURVU		*Ouvert également aux DA*
UD Seine Saint Denis - 93 Pilotage opérationnel de dispositif au service mutations économiques	POURVU PAR UN ATTACHE		
UD Seine Saint Denis - 93 CDET	PAS DE CANDIDAT		
UD Seine Saint Denis - 93 En section	**Cécile DRILLEAU**	**UD 91**	*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Seine Saint Denis - 93 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Seine Saint Denis - 93 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Seine Saint Denis - 93 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Seine Saint Denis - 93 En section	NON POURVU		*Ouvert également aux contrôleurs du travail*
UD Val de Marne – 94 En section	**Carlos DOS SANTOS DE OLIVEIRA**	**UD Oise**	Au 1er/09
UD Val de Marne – 94 RUC - **SV**	Pourvu par un DA		
UD Val d'Oise - 95 RUC UC 2	Pourvu par un DA		
NORMANDIE			
DIRECCTE Chargé de mission GPEC et appui RH (Pole 3E)	**Marilia SEVERINO**	**UD Oise**	Au 1er/09
DIRECCTE Appui juridique et instructeur recours contentieux	**Kristell MASSOT**	**UD Eure**	
UD Calvados – 14 En section	**Lionel LOCUFIER**	**UD Orne**	Au 1er/09
UD Eure – 27 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux DA*
UD Eure – 27 En section	NON POURVU		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Eure – 27 En section - **SV**	NON POURVU		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Seine Maritime – 76 En section	**Diane POATY**	**UD Jura**	Au 1er/09

NOUVELLE AQUITAINE			
DIRECCTE URACTI	**Nathalie COURBIN**	**DIECCTE Guyane**	*Ouvert aux contrôleurs du travail*
DIRECCTE Chargé de mission FSE - **à Limoges**	Pourvu par un attaché		
DIRECCTE Chargé de mission Insertion emploi	**Oliver ESCOTS**	**UD 49**	
DIRECCTE Chargé de mission FSE - **SV**	**Héloïse CLAUDEL**	**UD 76**	
DIRECCTE Agent de contrôle	Non pourvu		
UD Charente – 16 En section	Pas de candidat		
UD Corrèze – 19 RUC	Pourvu par un DA		
UD Creuse – 23 RUC	Pas de candidat		*Ouvert également aux DA*
UD Dordogne – 24 RUC	**Emmanuel DREAN**	**UD 85**	
UD Dordogne – 24 CDET	Pourvu par un attaché		
UD Gironde – 33 CDET	Sébastien AGIUS	UD 77	
UD Gironde – 33 CDET	Pourvu par un attaché		
UD Gironde – 33 En section	Non pourvu		
UD Landes - 40 En section	Benjamin ARNAUD	DIRECCTE Normandie	
UD Landes - 40 En section **- SV**	NON POURVU		
UD Pyrénées-Atlantiques – 64 RUC à **Anglet**	Pourvu par un DA		
UD Haute-Vienne – 87 Responsable SCT	**Eric KOSCIELNIAK**	**DIRECCTE NA-Limoges**	
OCCITANIE			
DIRECCTE Chargé d'études	**Ingrid RASCAR LEMOINE**	**UD 77**	AU 1ER/09
DIRECCTE Chargé de mission emploi à Montpellier **- SV**	Pourvu en interne		
UD Aude – 11 En section à Narbonne	**Anne-Marie GUIRAUD**	**UD 30**	
UD Gard – 30 En section	NON POURVU		
UD Gard – 30 En section	NON POURVU		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Haute Garonne - 31 RUC	Pourvu par un DA		
UD Haute Garonne - 31 **En section**	**Lisa MULLER**	**UD 40**	AU 1ER/09
UD Hérault – 34 En section à Béziers	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Hérault – 34 En section à Sète	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert aux contrôleurs du travail*

UD Hérault – 34 En section	**Yannick ILLY**	**UD 30**	
UD Hérault – 34 En section	Pourvu en interne		
UD Tarn-et-Garonne - 82 RUC	Pourvu par unDA		
PAYS DE LA LOIRE			
DIRECCTE Chargé de sanctions administratives et recours	**Elodie BOSSEBOEUF**	**UD 53**	
UD Loire Atlantique – 44 En section à Saint Nazaire	**Emmanuelle DIEU-LANGARD**	**UD 91**	*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Maine et Loire – 49 En section	**Ulysse MOLINARD**	**UD Creuse**	AU 1ER/09
UD Maine et Loire – 49 En section	Pourvu par un contrôleur		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Mayenne – 53 En section	**Béatrice GAU**	**UD Orne**	*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Mayenne – 53 En section	Pourvu par un contrôleur		
UD Sarthe – 72 En section	**Mathieu CHEUTIN**	**UD 36**	*Ouvert aux contrôleurs du travail*
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR			
DIRECCTE URACTI	Pourvu en interne		
UD Alpes de Haute Provence – 04 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Alpes Maritimes– 06 En section	NON POURVU		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Alpes Maritimes– 06 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Alpes Maritimes– 06 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Alpes Maritimes– 06 En section	PAS DE CANDIDAT		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
UD Bouches du Rhône – 13 RUC (5)	Pourvu par un DA		
UD Bouches du Rhône – 13 En section – UC 4	**Hélène MARSAT**	**UD 77**	Au 1er/09
UD Bouches du Rhône – 13 En section – UC 5	**Valérie RICHARD**	**UD 95**	Au 1er/09
UD Var – 83 En section	Pourvu par un contrôleur du travail		
UD Vaucluse – 84 En section	Non pourvu		*Contre, car candidature DUNOYER : CGT – SUD *Pour : Adm° *S'abstient : CFDT
UD Vaucluse – 84 En section	Non pourvu		*Ouvert aux contrôleurs du travail*
D O M			
DIECCTE Guadeloupe – 971 RUC - **SV**	Non vacant		

DIECCTE Guadeloupe – 971 ARM	**Laura PFEIFFER**	**UD 74**	Au 31/07/17
DIECCTE Martinique – 972 Chef du SRC	**Viviane BELHUMEUR**	**UD 77**	
DIECCTE Martinique – 972 Responsable service jeunes	Non pourvu		
DIECCTE Martinique – 972 Responsable insertion profes-sionnelle et IAE	Pourvu par un attaché		
DIECCTE Guyane - 973 chargé de mission mutations écono-miques "volet offensif"	Pas de candidat		
DIECCTE Guyane - 973 chargé de mission suivi de l'exécution et contrôle interne FSE	Pourvu par un attaché		
DIECCTE Guyane – 973 chargé de mission appui RH-TPE	Non pourvu		
DIECCTE Réunion - 974 Agent de contrôle SRC	Pourvu par un attaché		
DIECCTE Réunion - 974 RUC	Pourvu par un DA		
DIECCTE Mayotte – 976 Agent de contrôle	Pas de candidat		
DIECCTE Mayotte – 976 Chargé de mission jeunes	Pourvu par un attaché		
MINISTERE DE L'AGRICULTURE			
Service des affaires financières, sociales et logistiques - Sous-direction du travail et de la protection Sociale - Bureau de la réglementation du travail et du dialogue social Chargé de mission - **SV**	Pas de candidat		*Ouvert également aux DA*
OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL			
Division investigation Agent d'investigation à Arcueil (94)			
ADMINISTRATION CENTRALE			
DGEFP Chargé de mission PSE	**Peggy AMMERICH**	**UD 78**	
DGT Chef de projet WIKIT	**Pas de candidat**	**UD 92**	
INTEFP			
MARCY L'ETOILE - 69 Responsable de projet	**Hélène GINECCI**	**UD 71**	
MARCY L'ETOILE - 69 Responsable de projet	**Gaëlle HUE**	**UD 44**	
CIF de Saint Denis - 93 Adjoint au responsable de CIF	Pas de candidat		

La prochaine CAP se tiendra le 21 juin 2017, elle examinera la liste d'aptitude du CRIT.
Vos élu-e-s CGT

Delphine BRILLAND – UR Normandie
Cécile DRILLEAU - 91
Yacine HADJ-HAMOU - UD 31
Guillaume MARCHAND - UD 72
Valérie LABATUT - UD 92
Simon PICOU - UD 93